

Enfants concernés :

Scolaire :

- ✓ Enfants nés en 2017 (3 ans) entrant en Petite Section (PS)
- ✓ Enfants entrant en Cours Préparatoire (CP)
- ✓ Nouveaux arrivants sur la commune

Périscolaire :

- ✓ Tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire du matin, du midi avec repas et/ou du soir.



Période d'inscriptions :

Du **lundi 2 mars** au **jeudi 30 avril 2020**

Permanence : les **mercredis** de 13h30 à 17h00

Sur rendez-vous : les **lundis, mardis, mercredis matin, jeudis** et **vendredis**. Prendre rendez-vous au 05.45.38.62.00. (Taper 3 Service Education) ou par mail : education@mairie-lisledespagnac.fr.

Comment s'inscrire :

Les **dossiers de demande d'inscription scolaire et périscolaire** ou de **demande de dérogation scolaire pour un enfant habitant hors commune** est à retirer en Mairie ou téléchargeable sur le site internet <https://www.lisledespagnac.fr>.

Les **dossiers complets** peuvent être retournés :

- Par voie postale à Mairie de l'Isle d'Espagnac - Service Education, Place François Mitterrand 16340 L'Isle d'Espagnac.
- Par mail à : education@mairie-lisledespagnac.fr
- Directement à la Mairie (Horaires d'ouverture : 9h-12h30/13h30-17h)

Tout dossier non complet sera refusé

Inscription scolaire en Mairie :

Le dossier de **demande d'inscription scolaire** sera traité dans les meilleurs délais. Les **demandes de dérogations** sont, quant à elles, **examinées en commission**.

Un **certificat d'inscription scolaire** vous sera ensuite remis **par la Mairie** pour procéder à l'**admission définitive** auprès de l'école d'affectation.

Admission à l'école :

Prendre **rendez-vous avec la directrice d'école** pour l'admission de l'enfant avec le **certificat d'inscription scolaire** délivré par la Mairie.